



République Française
Département du Loir-et-Cher
Commune de Chailles

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 26/09/2026

Publié le 26 SEP. 2026

ID : 041-214100323-20260925-2026_0037-AR

DÉCISION DU MAIRE

N°2026-037

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN – DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le Maire de la commune de Chailles

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2122-22,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°2022-12-05 du 15 décembre 2022 portant délégations du Conseil Municipal au Maire et notamment l'article 1-15 autorisant ce dernier à « exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues aux articles L. 211-2 à L.21-2-3 ou au premier alinéa de l'article L.213.3 de ce même code, dans les conditions que fixe le conseil municipal »,

Considérant les déclarations d'intention d'aliéner instruites sur la période du 28 juillet 2026 au 16 septembre 2026

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} –

D'acter le non exercice du droit de préemption urbain pour les biens suivants :

- DIA 041 032 26 0 0034 :

Monsieur et Madame BINSIGNE Christian et Galina –8 route de Montrichard – AO747 ET 751 – propriété bâtie - acté le 04/09/2026,

- DIA 041 032 26 0 0035 :

Madame PERRIER Annick – 10 rue de l'Église – AH 53 54 238 – propriété bâtie – acté le 07/09/2026,

- DIA 041 032 26 0 0036 :

Société AVL TERRAIN 41 représentée par Monsieur TIRADO Janick – Ilot 1 Lotissement Les Mesliers Sud – AV 130 323 557 – propriété non-bâtie – acté le 22/09/2026,

- DIA 041 032 26 0 0037 :

Société AVL TERRAIN 41 représentée par Monsieur TIRADO Janick – Lot 1 Lotissement Les Mesliers Sud – AV 130 323 557 – propriété non-bâtie – acté le 22/09/2026,

- DIA 041 032 26 0 0038 :

Société AVL TERRAIN 41 représentée par Monsieur TIRADO Janick – Lot 2 Lotissement Les Mesliers Sud – AV 130 323 557 – propriété non-bâtie – acté le 22/09/2026,

- DIA 041 032 26 0 0039 :

Société AVL TERRAIN 41 représentée par Monsieur TIRADO Janick – Lot 7
Lotissement Les Mesliers Sud – AV 130 323 557 – propriété non-bâtie – acté le
22/09/2026,

- DIA 041 032 26 0 0040 :

Société AVL TERRAIN 41 représentée par Monsieur TIRADO Janick – Lot 3
Lotissement Les Mesliers Sud – AV 130 323 557 – propriété non-bâtie – acté le
22/09/2026,

- DIA 041 032 26 0 0041 :

Société AVL TERRAIN 41 représentée par Monsieur TIRADO Janick – Lot 5
Lotissement Les Mesliers Sud – AV 130 323 557 – propriété non-bâtie – acté le
22/09/2026,

- DIA 041 032 26 0 0042 :

Société AVL TERRAIN 41 représentée par Monsieur TIRADO Janick – Lot 6
Lotissement Les Mesliers Sud – AV 130 323 557 – propriété non-bâtie – acté le
22/09/2026,

- DIA 041 032 26 0 0043 :

Société AVL TERRAIN 41 représentée par Monsieur TIRADO Janick – Lot 10
Lotissement Les Mesliers Sud – AV 130 323 557 – propriété non-bâtie – acté le
22/09/2026,

- DIA 041 032 26 0 0044 :

Société CAP INVEST – 43 rue des Crépinières – AO 1093 1095 – propriété bâtie –
acté le 22/07/2026,

- DIA 041 032 26 0 0045 :

Société AVL TERRAIN 41 représentée par Monsieur TIRADO Janick – Lot 20
Lotissement Les Mesliers Sud – AV 130 323 557 – propriété non-bâtie – acté le
22/09/2026,

- DIA 041 032 26 0 0046 :

Société AVL TERRAIN 41 représentée par Monsieur TIRADO Janick – Lot 11
Lotissement Les Mesliers Sud – AV 130 323 557 – propriété non-bâtie – acté le
22/09/2026,

- DIA 041 032 26 0 0047 :

Société AVL TERRAIN 41 représentée par Monsieur TIRADO Janick – Lot 15
Lotissement Les Mesliers Sud – AV 130 323 557 – propriété non-bâtie – acté le
22/09/2026,

- DIA 041 032 26 0 0048 :

Société AVL TERRAIN 41 représentée par Monsieur TIRADO Janick – Lot 19
Lotissement Les Mesliers Sud – AV 130 323 557 – propriété non-bâtie – acté le
22/09/2026,

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 26/09/2026

Publié le

26 SEP. 2026

ID : 041-214100323-20260925-2026_0037-AR

- DIA 041 032 26 0 0049 :

Société AVL TERRAIN 41 représentée par Monsieur TIRADO Janick – Lot 14
Lotissement Les Mesliers Sud – AV 130 323 557 – propriété non-bâtie – acté le
22/09/2026,

- DIA 041 032 26 0 0050 :

Société AVL TERRAIN 41 représentée par Monsieur TIRADO Janick – Lot 25
Lotissement Les Mesliers Sud – AV 130 323 557 – propriété non-bâtie – acté le
22/09/2026,

- DIA 041 032 26 0 0051 :

Madame KOHLRUSCH Valérie – 24 bis rue des Crépinières – AO 831 832 –
propriété bâtie – acté le 22/09/2026,

ARTICLE 2 -

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa
notification.

ARTICLE 3 -

La présente décision sera transcrite au registre des décisions du maire, une ampliation
sera adressée à Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher.

**Fait à Chailles,
Le 24 septembre 2026
Le Maire,
Florent MARMAGNE**

*Certifié exécutoire compte tenu de la
Publication ou de l'affichage le 24 septembre 2026
Le Maire,
Florent MARMAGNE*

